EMGALO s. m. (èmm-ga-lo). Mamm. Espèce de pachyderme mal connu, mais que l'on dit assez analogue au sanglier : *L'*EMGALO *ne serait-il pas le babi-roussa?* (V. de Bomare.)

— **Encycl.** Ce pachyderme, rangé autrefois parmi les sangliers, appartient aujourd'hui au genre *phascochère.* Il a la taille et l'aspect général du sanglier; la tête très-élargie, aplatie et terminée carrément en boutoir; des défenses arrondies, très-fortes, dirigées de côté et en haut; une énorme verrue cartilagineuse au-dessus de chaque œil, sur la joue; une épaisse crinière sur le cou. *L'emgalo* ou *engalo* habite l'Afrique tropicale et australe; Buffon l'appelle le *sanglier du cap Vert.* Il est d'un naturel très-féroce. La râpure de ses dents, prise dans du bouillon, passe pour être alexipharmaque et fébrifuge. Un voyageur, Dapper, raconte même que, lorsque cet animal se sent malade, il lime ses dents contre une pierre, et qu'il lèche aussitôt cette râpure pour se guérir.

ÉMIAULE s. f. (é-mi-ô-le — du préf. *é*, et de *miauler*). Ornith. Nom vulgaire de la grande mouette cendrée. ‖ *Petite émiaule*, Petite mouette cendrée.

ÉMIDIAPENTE s. f. (é-mi-di-a-pan-te — du gr. *êmi*, à demi; *dia*, par; *pente*, cinq). Mus. anc. Nom de la quinte diminuée, chez les Grecs.

ÉMIDIE s. m. (é-mi-dî — du lat. *æmidus*, gonflé). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des taupins.

ÉMIDITON s. m. (é-mi-di-ton — du gr. *êmi*, à demi; *dis*, deux fois; *tonos*, ton). Mus. anc. Nom de la tierce mineure, chez les Grecs.

ÉMIÉ, ÉE (é-mi-é) part. passé du v. Emier. Réduit en très-petites parties : *Pain* ÉMIÉ.

ÉMIER v. a. ou tr. (é-mi-é — du préf. *é*, et de *mie*). Réduire en petites parties, en froissant entre les doigts : ÉMIER *du pain, de la cassonade.* ÉMIER *de l'alun.*

ÉMIETTANT (é-miè-tan) part. prés. du v. Emietter : *L'abolition des substitutions et des majorats, en* ÉMIETTANT *les héritages, force le noble à s'occuper de ses affaires, au lieu de s'occuper des affaires de l'État.* (Balz.)

ÉMIETTÉ, ÉE (é-miè-té — du préf. *é*, et de *miette*). Réduit en miettes : *Pain* ÉMIETTÉ.

— Par ext. Réduit en petits morceaux : *Les entrailles* ÉMIETTÉES *de la montagne avaient produit d'autres montagnes.* (Th. Gaut.)

— Fig. Eparpillé, livré sans ordre et sans retenue :

Aux oiseaux de passage, imprudent, j'ai jeté,
Comme un enfant son pain, mon cœur *émietté.*
ROLLAND et DU BOYS.

ÉMIETTEMENT s. m. (é-miè-te-man — rad. *émietter*). Action d'émietter, de diviser en miettes ou en petites parties : *L'*ÉMIETTEMENT *du pain. L'*ÉMIETTEMENT *de l'alun.*

— Fig. Action d'éparpiller, de diviser à l'excès, de livrer par parties : *La Suisse persévère dans le système d'*ÉMIETTEMENT *qu'elle paraît avoir adopté pour prouver jusqu'où peut s'étendre la divisibilité du pouvoir.* (Journ.)

ÉMIETTER v. a. ou tr. (é-miè-té — du préf. *é*, et de *miette*). Mettre en miettes : *Des paons familiers, qui peuplent les jardins, à qui nous* ÉMIETTIONS *du pain dans leur enfance et qui s'en souviennent, perchent nuit et jour sur le parapet de la balustrade.* (Lamart.)

— Par ext. Réduire en petites parties : *On se sert assez fréquemment de la houe pour* ÉMIETTER *les terres.* (Raspail.)

— Fig. Eparpiller, diviser, livrer sans ordre et sans retenue, ou par petites parties : *Bientôt j'allais quitter ma patrie pour* ÉMIETTER *mes jours en divers climats.* (Chateaub.) *La cause du mal, en France, gît dans le titre des successions du code civil, qui ordonne l'égal partage des biens; là est le pilon dont le jeu perpétuel* ÉMIETTE *le territoire, individualise les fortunes en leur ôtant une stabilité nécessaire, et qui, décomposant sans recomposer jamais, finira par tuer la France.* (Balz.) *Tous tant que nous sommes, nous* ÉMIETTONS *notre propre existence dans des vases sculptés bien ou mal, et c'est l'art.* (P. Féval.)

Ces chants que ton génie *émiette*
Tombent à la vague inquiète
Qui n'a jamais rien entendu.
V. HUGO.

S'émietter v. pr. Tomber, se réduire en miettes : *Pain qui* S'ÉMIETTE.

— Par anal. Etre réduit en menus débris : *Certaines terres se délitent et* S'ÉMIETTENT *par l'action des gelées.* (Matth. de Dombasle.)

— Fig. Etre éparpillé, produit, distribué par petites parties :

Ne vous effrayez pas, douce mère inquiète,
Dont la bonté partout dans la maison *s'émiette.*
V. HUGO.

ÉMIGRANT (é-mi-gran) part. prés. du v. Emigrer : *La noblesse est allée se cacher au fond de ses terres pour mourir,* ÉMIGRANT *à l'intérieur devant les idées, comme jadis à l'étranger devant les masses populaires.* (Balz.)

ÉMIGRANT, ANTE adj. (é-mi-gran, an-te — rad. *émigrer*). Qui émigre : *Population* ÉMIGRANTE. ‖ Se dit particulièrement des oiseaux qui passent chaque année d'une contrée dans une autre : *Les grues* ÉMIGRANTES *passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine.* (G. Sand.)

— Substantiv. Personne qui émigre : *Le grand nombre des* ÉMIGRANTS *annonce la misère d'un pays.* (Acad.)

— Hist. Nom donné primitivement aux personnes qui émigrèrent de France sous la Révolution, et qu'on a depuis appelées ÉMIGRÉS.

— Jeux. *Jeu des émigrants.* Syn. d'ÉMIGRETTE.

— **Antonyme.** Immigrant.

ÉMIGRATION s. f. (é-mi-gra-si-on — lat. *emigratio*; de *emigrare*, émigrer). Action d'émigrer, de quitter son pays ou sa demeure pour aller s'établir dans un autre lieu : *Dans les mouvements de trouble, les* ÉMIGRATIONS *doivent être défendues.* (J.-J. Rouss.) *Les lois les plus tyranniques sur les* ÉMIGRATIONS *n'ont jamais eu d'autre effet que de pousser le peuple à émigrer, contre le vœu de la nature le plus impérieux de tous, qui l'attache à son pays.* (J.-J. Rouss.) *L'invasion de l'empire de Byzance par les Turcs causa l'*ÉMIGRATION *d'une foule de Grecs.* (Depping.) *La première* ÉMIGRATION *de la maison paternelle est le premier chagrin sérieux de la vie.* (Lady Morgan.)

— Par ext. Personnes émigrées, sorties de leur pays : *Il est vraisemblable qu'une* ÉMIGRATION *de Malabar a formé un des éléments de la population de l'Yémen.* (Renan.)

— Par anal. Passage annuel de certains animaux d'une contrée dans une autre : *L'*ÉMIGRATION *des hirondelles, des oies sauvages. Avec des bateaux faits et cousus, pour ainsi dire, comme des outres, les Esquimaux suivent les colonies de harengs dans toutes leurs* ÉMIGRATIONS *du pôle.* (Raynal.)

— Hist. Sortie de France des nobles, des membres du clergé, et d'autres personnes qui voulurent se soustraire aux conséquences de la Révolution; émigrés, personnes sorties de France à cette occasion : *Le premier Consul désirait aussi fermer une des plaies les plus profondes de la Révolution, c'était l'*ÉMIGRATION. (Thiers.) *Si, en 1793, l'*ÉMIGRATION *avait fait sa rentrée en France, il ne resterait plus rien dans ce pays des conquêtes et des bienfaits de la Révolution.* (Thiers.)

— **Antonyme.** Immigration.

— **Encycl.** *L'émigration* est l'acte volontaire ou forcé par lequel un individu, une famille, quelquefois même toute une classe de citoyens, abandonne le sol natal et va s'établir sur un autre sol avec l'intention de s'y fixer.

L'émigration s'est produite à toutes les époques, tantôt comme un fait naturel, fait économique ou plutôt entreprise commerciale susceptible, comme toutes les entreprises, de réussite ou d'échec; tantôt comme un fait exceptionnel, fait politique, conséquence d'un régime inacceptable pour une fraction des habitants du pays et ne s'observant qu'à certaines périodes troublées de la vie des peuples.

Bien que de tout temps *l'émigration* ait joué un rôle considérable dans l'économie des sociétés, il faut reconnaître que jamais elle n'a atteint le degré d'importance où elle est arrivée de nos jours.

En parcourant l'histoire de l'humanité, on est frappé du mouvement qui porte les peuples à quitter la terre qui les a vus naître pour se diriger du nord au sud, de l'est à l'ouest. Ce mouvement, nous le constatons d'abord aux époques de la barbarie, et là il n'a rien qui doive nous étonner. Ignorante des assolements et de tout procédé de culture, une tribu a bientôt épuisé le sol sur lequel elle s'est établie. Elle se transporte alors sur un autre territoire et va camper plus loin. Mais ce n'est là qu'une course vagabonde sans autre cause que la faim, sans autre but que l'inconnu. Comme le dit très-bien M. Lavallée, « on a justement qualifié de *migrations* ces courses désordonnées et ces continuels déplacements des peuples primitifs. L'idée de patrie n'existait pas : or *l'émigration* suppose une patrie que l'on quitte, des souvenirs, des affections, des intérêts qu'on laisse derrière soi. »

L'émigration n'a donc pas été, à vrai dire, connue des premières races. Nous ne la trouvons, avec le caractère vrai qui la constitue, que chez les Grecs et les Romains. « Les différents Etats de l'ancienne Grèce, dit Adam Smith, ne possédaient qu'un fort petit territoire, et quand, dans l'un d'eux, la population s'était accrue au delà de ce que le territoire pouvait aisément nourrir, on envoyait une partie du peuple chercher une nouvelle patrie dans quelque contrée lointaine. » — « A Rome, dit de son côté M. Lavallée, *l'émigration* fut la conséquence des institutions politiques et sociales. Vainement la loi agraire avait-elle partagé le sol entre les citoyens, il arriva bientôt un moment où la propriété territoriale se trouva concentrée aux mains du petit nombre, et, comme la plupart des professions étaient exercées par des esclaves, il ne restait à la majorité de la population libre ni revenu, ni salaire. De là des révoltes fréquentes, suscitées ou envenimées par l'ambition des tribuns. Le sénat et l'aristocratie se tiraient d'embarras en attribuant aux citoyens romains la propriété du territoire conquis en Italie ou ailleurs. »

Ainsi, nous retrouvons dans les *émigrations* pratiquées dans la Grèce antique et à Rome les deux faits distincts et caractéristiques dont nous parlions au début de notre article. Dans la Grèce, l'excès de population sur un sol trop étroit entraîne au dehors le trop-plein de cette population, fait économique; à Rome, *l'émigration* éloigne de la ville les éléments dangereux du corps social, fait politique. Suivant une heureuse expression de M. Lavallée, *l'émigration* agissait à Rome comme « une soupape de sûreté. » Mais il reconnaît que là, comme dans la Grèce, l'expatriation produisait les meilleurs effets, et il ajoute : « En même temps qu'elle contribuait au maintien de l'ordre au sein de la mère patrie, elle créait au loin des colonies ou des établissements fondés sur la propriété et fécondés par le travail. »

Insensible pendant toute la durée du moyen âge, le mouvement d'*émigration* reparaît avec la découverte du nouveau monde. La curiosité d'abord, l'intérêt ensuite, appellent en Amérique de hardis explorateurs, et, à mesure que sont connues les richesses de ce sol vierge, le courant qui attire les Européens grossit chaque jour et en arrive à prendre des développements tels, que la politique et la science économique doivent forcément s'en inquiéter.

« *L'émigration* européenne, dit M. Legoyt, est un des faits les plus considérables de notre temps. Ses progrès rapides dans les quinze dernières années, les ressources considérables en hommes et en argent qu'elle enlève aux pays d'origine pour en enrichir les pays de destination, les sources nouvelles et considérables de trafic qu'elle crée dans les ports d'embarquement, son influence sur le développement de la marine commerciale, les débouchés nouveaux qu'elle ouvre à l'industrie européenne, le remède énergique et efficace qu'elle apporte au paupérisme, les phénomènes économiques qu'elle tend à provoquer dans les pays délaissés, particulièrement au point de vue de la baisse du prix de la terre et du renchérissement des salaires agricoles, l'action considérable qu'elle doit finir par exercer sur les mœurs et les institutions d'Etats où elle s'établit principalement, enfin les relations de plus en plus étroites qu'elle établit entre les divers continents au profit de la paix universelle, toutes ces considérations attirent vivement aujourd'hui l'attention des hommes d'Etat. »

L'Angleterre est aujourd'hui le principal point de départ de *l'émigration* européenne. On a calculé que, de 1825 à 1850, elle a envoyé au delà de l'Atlantique 2,566,000 émigrants. Sur ce nombre 1,483,000 se sont dirigés vers les Etats-Unis, en dépit de tous les efforts tentés par le gouvernement pour attirer dans les colonies anglaises, et notamment en Australie, l'excédant de la population métropolitaine.

En 1850, sur une *émigration* totale de 280,849 habitants, 223,078, soit 80 pour 100, se sont embarqués pour les Etats de l'Union. La condition sociale de l'Irlande, le paupérisme d'une partie de la population de la Grande-Bretagne et l'esprit d'entreprise de la race anglo-saxonne expliquent le rang que l'Angleterre occupe dans l'ensemble de *l'émigration.* La proximité relative de New-York, de Boston, de Philadelphie, les séduisantes perspectives qu'offre un pays où la main-d'œuvre est recherchée, où la propriété s'acquiert facilement, où la liberté individuelle est garantie, enfin la similitude des mœurs et du langage, tels sont les motifs qui engagent les émigrants à se diriger vers les Etats-Unis, de préférence aux autres points du globe.

Le gouvernement anglais, qui aujourd'hui encourage et favorise *l'émigration*, a longtemps pris les mesures les plus énergiques pour l'empêcher, et on trouve dans le recueil de l'ancienne législation des actes de 1719, de 1750 et de 1782 qui prohibaient sévèrement la sortie des ouvriers, ainsi que l'exportation des métiers et des machines. Instruite par l'exemple de la France, que la grande *émigration* déterminée par la révocation de l'édit de Nantes (v. ÉDIT DE NANTES) avait fait déchoir de sa supériorité manufacturière, l'Angleterre ne permettait pas à ses habitants de porter au dehors leur industrie et leurs capitaux.

Mais les idées modernes ne s'accommodaient plus de cette négation arbitraire du droit d'aller et de venir. Toutefois, en restituant à ses sujets la liberté de leurs mouvements et la faculté de s'expatrier sans esprit de retour, le gouvernement anglais ne cédait pas seulement à l'influence du XIXe siècle, il s'inclinait devant un fait irrésistible, il levait une consigne chaque jour violée, et, avec ce sens pratique qui l'a distingué de tout temps, il se mit immédiatement à l'œuvre pour tirer lui-même parti de ce grand mouvement qu'il ne pouvait maîtriser. Il reconnut que *l'émigration* devait, en définitive, être avantageuse à un double point de vue : 1° comme remède au paupérisme de la métropole; 2° comme moyen de peuplement et de colonisation pour les possessions lointaines. Les paroisses, obérées par l'accroissement de la taxe des pauvres, s'associèrent à cette double pensée, et elles établirent un fonds spécial destiné à payer les frais de voyage des indigents. Des compagnies inspirées par un sentiment philanthropique se proposèrent le même but. Enfin de simples particuliers, des landlords, témoins de la misère qui pesait sur les tenanciers, s'imposèrent, à l'exemple des paroisses, des sacrifices d'une importance réelle. *L'émigration* devint ainsi une sorte d'institution nationale, patronnée par le gouvernement, encouragée par les sympathies publiques et par la sollicitude du législateur. Les statistiques publiées en Angleterre constatent le mouvement progressif de *l'émigration* depuis 1825. Pendant cette dernière année, le nombre des habitants partis volontairement des îles Britanniques pour s'établir à l'étranger ne dépassait pas 15,000; aujourd'hui il s'élève à plus de 300,000. La majeure partie se compose d'Irlandais qui viennent s'embarquer à Liverpool, où les communications avec l'Amérique sont régulières et fréquentes. Le transport de ces nombreux passagers est une source abondante de bénéfices; ici encore, c'est le commerce anglais qui perçoit le prix du fret et qui exploite une fois de plus les misères de l'Irlande. Sur les 125,000 émigrants qui se sont dirigés en 1850 vers les Etats-Unis, on comptait 214,000 passagers d'entre-pont. A défaut d'autres preuves, ce chiffre attesterait que *l'émigration* se recrute surtout parmi les classes pauvres. La proportion des sexes s'y trouve mieux observée qu'on ne serait porté à le supposer : 115,000 hommes et 100,000 femmes. L'expatriation s'effectue non point par individus isolés, mais par groupes. Le chef de famille part accompagné de sa femme et de ses enfants. A ce point de vue, *l'émigration* ne doit plus être considérée comme un phénomène purement économique; elle apparaît comme un fait politique et social dont les hommes d'Etat anglais n'ont point méconnu la portée.

Sur le continent européen, c'est l'Allemagne qui envoie aux Etats-Unis le plus grand nombre d'émigrants. La Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le duché de Nassau, voient partir chaque année des milliers de familles qui s'expatrient au delà des mers, et qui se rencontrent sur l'autre rive de l'Océan avec *l'émigration* britannique. Le prolétariat concourt assurément en Allemagne, comme dans les autres pays, à grossir le chiffre des expatriations; mais il n'en forme pas, comme en Angleterre, l'élément principal. Parfois aussi *l'émigration* germanique contient un élément d'un ordre plus élevé. Des légions entières emportent dans leur exil le drapeau d'une foi politique. Ce n'est plus la misère, ce n'est plus l'insuffisance du patrimoine, ce n'est plus, en un mot, la nécessité matérielle qui donne le branle à *l'émigration* : c'est une idée morale, une croyance sincère, un instinct de liberté qui précipite le départ. A ce point de vue, *l'émigration* de l'Allemagne présente un caractère original et particulier qu'on ne remarque point en Angleterre.

Comme les Anglais, les Allemands se sont aussi vivement inquiétés des conséquences à la fois politiques et économiques de *l'émigration.* Dès 1845, un écrivain évaluait à plusieurs millions le nombre des Allemands établis hors du territoire germanique. On craignait que cette dépopulation continuelle ne devînt une cause sérieuse d'appauvrissement pour le pays; mais les doléances des économistes et les appréhensions des gouvernements sont impuissantes contre l'irrésistible entraînement qui, à certaines époques, s'empare des imaginations populaires. Mieux vaut céder au courant et le diriger que s'épuiser vainement à le combattre. Les hautes classes de la société, longtemps hostiles à *l'émigration*, comprirent enfin que l'intérêt politique leur conseillait de seconder ce mouvement et de prendre sous leur haut patronage ce débouché nouveau que s'ouvrait l'activité nationale.

Des trois ports hanséatiques, Brême est celui qui le premier a exploité les bénéfices que *l'émigration* peut procurer à la marine marchande. Hambourg et Lubeck n'ont point tardé à suivre l'exemple de Brême. L'affluence des émigrants vers les mines de la Californie a donné une nouvelle impulsion à ce commerce des transports maritimes et a produit les résultats les plus avantageux. Anvers, de son côté, attire aussi un certain nombre de passagers. Enfin, nous voyons les Allemands et les Suisses traverser la France pour gagner le Havre, où les navires américains qui ont apporté des balles de coton prennent les émigrants à bas prix comme cargaison de retour. C'est ainsi que, refoulée au milieu des terres, l'Allemagne peut cependant s'échapper encore de l'Europe par les cinq grands ports que nous venons de citer, et par trois mers : la Baltique, la mer du Nord et l'Océan.

La Hollande, la Suède, la Norvége, la Finlande même, envoient à l'Amérique quelques colons. Ce mouvement, qui se développera sans doute, est demeuré jusqu'à ce jour assez restreint, et il se confond avec celui de l'Allemagne.

La France ne contribue que pour une faible part à *l'émigration* européenne. L'établissement des Basques sur les rives de la Plata est un fait exceptionnel et purement local. Quant à ceux de nos compatriotes qui vont chercher fortune au Brésil ou dans les républiques de l'Amérique du Sud, ils appartiennent, en général, à la classe des négociants ou des pacotilleurs; les uns et les autres partent isolément, avec la ferme intention de revenir le plus tôt possible.

Ainsi que nous venons de le dire, le transport des émigrants est devenu pour certains ports marchands un élément de fret considérable. Ce transport est organisé sur une vaste échelle. Des maisons importantes y consacrent spécialement leurs navires et entretiennent des agents qui sont à la recherche des émigrants, dans les différentes parties de l'Europe, et traitent avec eux pour le passage. Les prix ordinaires sont les suivants : de Liverpool à New-York, 38 fr.; d'Anvers, 80 fr.; du Havre, 90 fr.; de Brême ou de Hambourg, 106 fr. 60. Les vivres sont compris dans le prix du passage de ces deux dernières villes.

Le transport des émigrants a donné lieu à des plaintes trop souvent fondées. Les entrepreneurs d'*émigration* n'exécutent pas toujours les stipulations, ordinairement verbales, faites avec leurs agents. Pour mettre un terme à de si fâcheux abus, les gouvernements des pays d'origine et des pays de destination ont fait intervenir la loi et établi des règlements relatifs aux emménagements, à la quantité et à la qualité des vivres, etc.

Des sociétés philanthropiques se sont établies aux lieux d'embarquement et de débarquement pour protéger les émigrants contre les spoliations dont ils peuvent être victimes, comme aussi pour leur fournir tous les renseignements utiles, éclairer les démarches de ceux qui cherchent du travail et fournir des secours aux nécessiteux.

La possibilité que leur donnent les lois de naturalisation de participer promptement aux droits des citoyens américains; les facilités qu'ils trouvent dans la loi d'aliénation du domaine fédéral pour se procurer de la terre promptement et à bon marché, expliquent la préférence des émigrants d'Europe pour les Etats-Unis. « Le lendemain de son débarquement, dit M. Vanderstraten-Ponthoz, l'émigrant peut recevoir le titre d'une position assurée dans l'industrie agricole du pays, tandis que la loi de naturalisation lui prépare la jouissance des droits de citoyen. »

Aussi le mouvement qui entraîne en Amérique les populations de l'Allemagne et de l'Irlande prend-il chaque jour une extension nouvelle. Le port de New-York, qui avait reçu 76,306 émigrants en 1832, 155,223 en 1863, a constaté, en 1864, 185,208 arrivées. Sur ce nombre total d'étrangers qui venaient demander l'aisance et la liberté à leur nouvelle patrie, 89,706 étaient Irlandais et 57,572 Allemands. On comptait, en outre, 23,871 sujets de la Grande-Bretagne. En ajoutant aux émigrants débarqués à New-York ceux qui sont arrivés dans les autres ports de la république, on trouve un total de 221,535 étrangers qui sont venus grossir, en 1864, la population des Etats-Unis. En 1865, l'accroissement de *l'émigration* a présenté des proportions semblables : 201,275 émigrants sont débarqués à New-York! Au point de vue de l'histoire et de l'ethnologie, ce mouvement incessant des populations vers la république américaine est beaucoup plus important que ne le serait chaque année l'annexion d'un lambeau de l'Europe.

Chose singulière, l'Angleterre, qui, par sa position, est la plus intéressée à combattre cette prépondérance naissante des Etats-Unis, est précisément le pays qui lui fournit le plus d'émigrants. En vain cherche-t-elle à intervenir, par d'intelligents sacrifices, dans ce vaste déplacement d'hommes qui lui enlève tant de bras; en vain le gouvernement, les colonies, les associations particulières se liguent-ils pour diriger *l'émigration* et la subventionner, les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont relativement insignifiants. Et cependant il faut rendre aux Anglais cette justice, qu'ils se sont prudemment conformés à cette loi qui ne pouvait échapper à leur sens pratique : ils ont choisi, dès l'origine, leurs principaux centres d'opérations dans les contrées les plus favorables. Laissant les Antilles aux nègres et l'Inde aux Indiens, ils ont recommandé aux préférences des émigrants le Canada, le Cap de Bonne-Espérance, l'Australie, territoires immenses, fertiles, salubres, que Dieu semble avoir préparés pour l'exploitation européenne. Leurs efforts, un instant couronnés de succès, semblent devoir demeurer désormais impuissants. Depuis une vingtaine d'années, le mouvement qui portait *l'émigration* anglaise au Canada et dans l'Afrique méridionale s'est ralenti. En 1850, sur 223,000 Anglais qui abandonnaient leur patrie, 19,000 seulement se sont dirigés vers le Canada. Mais l'Angleterre puise sa force dans sa persévérance, et il n'est rien qu'elle ne fasse pour arriver à son but. Elle a pris le meilleur moyen pour l'atteindre.

L'émigration vers les colonies anglaises du Cap de Bonne-Espérance et de l'Australie présente un caractère particulier : elle s'effectue en grande partie sous la direction du gouvernement et aux frais du trésor public. De 1847 à 1850, la commission anglaise a expédié navires sur navires et elle a dépensé 600,000 liv. sterl. (environ 15 millions de fr.).

Mais ce qui doit le plus contribuer au progrès de la colonisation, c'est la politique libérale de la métropole à l'égard de ses sujets d'outre-mer. L'Anglais qui émigre retrouve au delà de l'Océan les institutions politiques de la mère patrie. Il y a là une sérieuse compensation à l'exil. *L'émigration* n'est plus alors qu'un simple changement de résidence, qui n'impose au sentiment national aucun sacrifice et qui s'accomplit comme un acte ordinaire de la vie. L'acquisition du sol est encouragée et rendue facile; quant aux rapports commerciaux, ils sont empreints du plus pur libéralisme.

Tels sont les principes adoptés et suivis par l'Angleterre. Nous sommes persuadé qu'ils porteront leurs fruits et nous voudrions voir la France les appliquer à son tour. Ne pourrait-elle pas, elle aussi, ouvrir à l'activité fébrile qui, depuis un demi-siècle, s'est emparée de nos populations, des voies nouvelles, un horizon plus large? Ne possède-t-elle pas des colonies où une *émigration* dirigée, éclairée, soutenue, développerait rapidement les germes de fécondité et de richesse demeurés jusqu'à ce jour stériles, faute de bras? Que l'on ne nous dise pas que dans cette Algérie conquise depuis trente-sept ans, entièrement soumise aujourd'hui, toute colonisation est impossible et que, pour recruter des colons, il faudrait trouver en France un paupérisme égal à celui qui désole l'Irlande. *L'émigration* ne se compose pas seulement de bandes affamées; elle entraîne sur le même navire des capitaux et des intelligences qui en décuplent la valeur.

Dans de semblables conditions, elle accroît la puissance politique, l'influence morale, la richesse de la métropole; elle promène, victorieuse, le drapeau de la civilisation et du progrès, et laisse partout où elle passe les germes féconds de l'avenir.

Mais, pour arriver à ces résultats, il faut la sécurité qui fait défaut dans notre colonie d'Algérie. Le capital est, de son naturel, timide; nous ne dirons pas qu'il a été payé pour cela, nous dirons mieux qu'il a payé pour cela. Qu'il y ait en Algérie plus de liberté civile, moins de servitudes militaires, moins de bureaux arabes, plus de justices de paix, plus de tribunaux, et on verra le capital affluer sur cette terre fertile, qui ne demande qu'à se féconder encore et à produire.

ÉMIGRÉ, ÉE (é-mi-gré) part. passé du v. Emigrer : *Les princes* ÉMIGRÉS. *Une famille française* ÉMIGRÉE *à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Si le dévouement des patriotes à la Révolution était sublime comme l'espérance, le dévouement de la noblesse* ÉMIGRÉE *était généreux comme le désespoir.* (Mme de Staël.)

— Substantiv. Personne émigrée, et plus spécialement Noble émigré lors de la Révolution de 89 : *Une loi de la République punissait de mort les* ÉMIGRÉS *saisis les armes à la main. Sous la Restauration, les Chambres votèrent un milliard pour indemniser les* ÉMIGRÉS *dont les biens avaient été vendus pendant la Révolution. Quand les* ÉMIGRÉS *ont été rappelés par Bonaparte, il pouvait les contenir, et l'on ne s'est point aperçu de leur influence.* (Mme de Staël.) *L'*ÉMIGRÉ, *dans les conditions de bannissement accepté où il s'est placé, n'est plus un Français, c'est toujours un homme.* (Ste-Beuve.)

— Jeux. *Jeu des émigrés.* Syn. d'ÉMIGRETTE.

— **Encycl.** Hist. Ce nom, si justement odieux en France à l'époque de la Révolution, rappelle une suite de trahisons, de complots et d'entreprises contre la patrie. On a prétendu que l'émigration avait été déterminée par les « excès révolutionnaires. » Il serait bien plus exact de dire que ce sont les crimes de l'émigration qui ont en grande partie provoqué les mesures terribles de la période révolutionnaire. Il faut rappeler aussi que le parti du passé, la faction de la cour, a commencé par déclarer une guerre sans merci à la France nouvelle, par s'opposer obstinément aux réformes les plus légitimes et les plus modérées, qui n'étaient à ses yeux que de criminels attentats, d'odieux *excès;* enfin, par maudire le progrès, la justice, l'ordre nouveau, la régénération du pays.

Les dates auront ici leur éloquence. Le mouvement de l'émigration commença dès 89, et ce sont des membres de la famille royale, les princes du sang, qui en donnèrent l'exemple. On reconnaîtra que ces premières émigrations ne peuvent être attribuées au régime de la Terreur.

Après le 14 juillet, en effet, le comte d'Artois, les Condé, les Conti, les Polignac, les Broglie, les Vaudreuil, les Lambesc et autres s'enfuirent à l'étranger pour aller susciter partout des ennemis à la France et préparer l'invasion. Pendant que d'Artois intrigue de tous les côtés, Condé, installé à Worms, s'entoure d'une nuée de gentilshommes factieux, noyau de sa future armée, prend une attitude de rébellion, répond avec mépris aux invitations de l'Assemblée nationale et organise des complots dans nos provinces de l'Est.

En 91, le roi lui-même voulut émigrer, se jeter entre les bras des étrangers, s'appuyer sur eux pour dompter la France et restaurer l'ancien régime. Il fut, comme on sait, arrêté à Varennes; mais son frère, le comte de Provence, parvint à quitter la France, et de Bruxelles provoqua la fameuse déclaration de Pilnitz. En même temps, une foule de nobles quittaient successivement la France et fournissaient des recrues au prince de Condé. Coblentz regorgeait d'*émigrés*, qui scandalisaient par leur folle jactance et par leurs excès jusqu'aux ennemis les plus acharnés de notre Révolution. Malgré l'acceptation de la Constitution par le roi, la faction n'en continua pas moins ses coupables manœuvres. L'armée des princes s'organisait ouvertement. Elle devait former trois corps d'armée : celui de Condé, pour opérer en Alsace; celui des princes, destiné à entrer par la Lorraine avec les Prussiens, et à marcher sur Paris; enfin celui du prince de Bourbon, pour agir dans les provinces du nord. Plus tard s'organisèrent d'autres régiments d'*émigrés : Rohan, Damas, Salm, Loyal-émigrant*, etc., soudoyés par l'ennemi. Le vicomte de Mirabeau, frère de l'orateur, forma aussi une légion, dont les soldats avaient un uniforme noir *orné* de têtes de mort, et dont les désordres furent tels, que le corps fut chassé de l'armée autrichienne.

Bien avant la guerre, les *émigrés* en masse avaient donc pris l'attitude de traîtres à leur patrie et de factieux. Il y eut sans doute l'émigration de la peur, inoffensive et légitime; mais ce ne fut pas la règle, et il est incontestable que, prise dans sa généralité, l'émigration eut tout d'abord le caractère odieux d'appel à l'étranger, de révolte contre la nation.

Après avoir, à plusieurs reprises, sommé les princes et leurs partisans de rentrer ou de cesser leurs coupables manœuvres, l'Assemblée nationale dut rendre contre eux des décrets de plus en plus rigoureux, à mesure que les événements augmentaient de gravité. La législation relative aux *émigrés* et aux parents d'*émigrés* est volumineuse et compliquée. Toutes les assemblées, jusqu'au Consulat, furent souvent amenées à s'occuper de cette question. Sans entrer ici dans des détails qui n'auraient pas un grand intérêt pour nos lecteurs, nous nous bornerons à rappeler que le fait d'émigration constatée finit par entraîner la confiscation des biens, et la mort en cas de rentrée sans autorisation.

Les *émigrés* combattirent contre la France, de concert avec les armées étrangères, mais toujours d'ailleurs dans une position subalterne. Beaucoup se virent traités en mercenaires, comme c'était justice. D'autres déceptions, des misères plus cruelles, les attendaient encore. Après la campagne de France, leur retour fut lamentable. Eux qui s'étaient si follement flattés de n'avoir besoin que de fouets de poste pour soumettre les Français, et qui avaient fixé d'avance le jour et l'heure de leur entrée à Paris, revinrent humiliés et fous de colère. Le roi de Prusse licencia brutalement, du jour au lendemain, ceux qu'il avait à son service. Successivement, et par suite des victoires de la République, ils se virent expulsés de Bruxelles, de Florence, du Hainaut autrichien, de Turin, de Berlin, de la Suisse, etc. Quand la plupart de leurs légions eurent été dissoutes, un certain nombre d'entre eux demeurèrent à la solde des souverains, enrôlés dans différents corps; mais beaucoup restèrent sans aucune ressource. On eut alors un spectacle étrange : tout un corps de noblesse, et la noblesse la plus brillante de l'Europe, trente mille personnes, mêlées d'ecclésiastiques, tombées à l'état de mendiants ou d'intrigants faméliques; dure expiation des trahisons de ceux qui avaient porté les armes contre leur patrie, et de l'entêtement réactionnaire des autres!

Dans les premiers temps de l'émigration, toute cette cohue brillante avait continué de mener une vie de luxe et de plaisirs; mais, quand les dernières ressources furent taries, il fallut tendre la main aux aumônes de la coalition, qui ne ménagea guère les humiliations à ses nobles clients. Le nom d'*émigré* devint alors, à l'étranger, synonyme de pauvre diable et de parasite. Les chefs, les princes et leurs familiers furent grassement pensionnés. Un petit nombre de privilégiés avaient conservé des ressources, mais la plupart des autres ne recevaient que des secours insuffisants et irréguliers et vivaient dans le plus triste dénûment. Beaumarchais a raconté les misères de ceux qui étaient réfugiés à Hambourg; il en aida le plus qu'il put, mais lui-même était alors fort gêné. Il n'était pas rare de voir d'anciens chevaliers de Saint-Louis, des gens qui avaient monté dans les carrosses du roi, demander l'aumône au coin des rues. On connaît le tableau que Chateaubriand a tracé de sa propre misère et de celle de ses compagnons, à Londres : « La faim, dit-il, me dévorait... Je suçais des morceaux de linge, que je trempais dans l'eau; je mâchais de l'herbe et du papier. Quand je passais devant des boutiques de boulanger, mon supplice était horrible. Par une rude soirée d'hiver, je restai deux heures planté devant un magasin de fruits secs et de viandes fumées, avalant des yeux tout ce que je voyais : j'aurais mangé non-seulement les comestibles, mais leurs boîtes, paniers et corbeilles. » (*Mémoires d'outre-tombe.*)

La petite armée de Condé même, assez mal payée par l'Autriche, demeura dans la plus triste situation, jusqu'au moment où l'Angleterre la prit à sa solde (novembre 1794).

Les puissances s'inquiétaient médiocrement du sort des *émigrés*, dont l'orgueil et les prétentions avaient toujours choqué et les avaient fait écarter des conseils des coalisés. Leurs chefs mêmes n'étaient jamais consultés. Ils étaient si bien un embarras, qu'en 1793 l'Angleterre songeait à les expédier au Canada, sous le prétexte de leur procurer un établissement. Catherine de Russie, qui d'ailleurs les secourut avec le plus de générosité, voulait en établir six mille au bord de la mer d'Azof, en leur donnant Condé pour souverain.

A Londres, un certain nombre recevaient du gouvernement anglais un schelling par jour comme subside : c'était bien peu; mais combien d'autres n'avaient rien!

Las de vivre d'aumônes ou de mourir de misère, beaucoup eurent la bonne inspiration de chercher des ressources dans le travail. On vit, soit en Angleterre, soit à Bamberg, à Hambourg, en Suisse, etc., des duchesses et des marquises tenir des boutiques de mercerie, de parfumerie, des cafés et d'autres établissements. Le comte de Vieuville se fit commissionnaire au coin d'une rue d'Erlangen; le chevalier de Lanty, domestique; la comtesse de Virieu, ravaudeuse en plein air; la marquise de La Londe, dame de comptoir; Mlle de Saint-Marceau, fille de boutique; Mme de La Martinière, fripière; le marquis de La Roche-Lambert, acteur; le chevalier Doria, tourneur; le chevalier d'Anselme, garçon limonadier; le marquis de Montbazet, allumeur de quinquets; d'autres, charbonniers, chapeliers, professeurs de danse, etc. On a cité aussi un *émigré* qui allait dans les maisons riches assaisonner la salade; il paraît que cette singulière spécialité le faisait vivre. D'autres exerçaient des fonctions plus productives : c'étaient les agents d'intrigues et de complots, comme Puisaye, le prince de Bouillon, Prigent, Macé, Dufour, et tant d'autres, qui recevaient des subsides considérables pour fomenter la guerre civile en France ou pour remplir des missions de police.

Parmi les *émigrés*, il en est qui sollicitèrent leur radiation de la liste fatale; quelques-uns l'obtinrent sous le Directoire, un bien plus grand nombre encore sous le Consulat. Bonaparte, qui venait en réalité de vaincre la France nouvelle, de se substituer à la Révolution, ne demandait qu'à s'appuyer sur la vieille France et à lui faire accepter son pouvoir. Il fit rentrer beaucoup d'*émigrés*, et enfin, par l'amnistie du 26 avril 1802, il leur rouvrit les portes de la France. Beaucoup accoururent à la curée des places, et, l'empire établi, ils mendièrent et obtinrent des dignités dans la nouvelle cour, des emplois, des grades, des pensions, etc. On eut ce scandale de voir comblés de faveurs des hommes dont la plupart avaient, pendant dix ans et plus, conspiré la ruine et l'humiliation de leur patrie. Naturellement ils ne furent pas des derniers à abandonner et à maudire Napoléon.

Ceux qui étaient restés à l'étranger rentrèrent avec les Bourbons et formèrent le parti des ultras. C'est d'eux, aussi bien que de leurs maîtres, qu'on a dit qu'ils n'avaient *rien oublié ni rien appris;* c'est cette faction que Béranger a personnifiée dans son fameux *Marquis de Carabas.* Ils accouraient, en effet, avec les prétentions les plus insensées, s'imaginant qu'il était possible de reconstruire l'ancien régime, menaçant les possesseurs de biens nationaux, rêvant des réactions impossibles, et se montrant enfin *plus royalistes que le roi.* Ils ne purent, comme on le sait, obtenir la résiliation de la vente des propriétés nationales, mais, à force d'obsessions et d'intrigues, ils arrachèrent à la France le trop fameux *milliard des émigrés* (1825). C'était le salaire de leurs trahisons et de leurs complots.

ÉMIGRER v. n. ou intr. (é-mi-gré — lat. *emigrare;* de *e*, hors de, et *migrare*, s'en aller). Quitter le pays où l'on est né pour aller se fixer dans un autre : *Tous les ans on voit de nombreuses familles allemandes et irlandaises* ÉMIGRER *en Amérique. Les Juifs, réduits en esclavage par les Égyptiens,* ÉMIGRÈRENT *dans l'Asie déserte, et finirent par s'établir dans la Palestine.* (Depping.) *Les Anglais, n'ayant pas les mêmes racines que les Français dans le sol,* ÉMIGRENT *où il y a profit.* (Michelet.) ‖ S'applique particulièrement aux personnes qui sortirent de France après 1789 : *La majeure partie de la noblesse et un grand nombre de membres du clergé* ÉMIGRÈRENT *après la journée du 10 août.*

— Par ext. Changer de résidence, de domicile : *Jamais le concierge n'avait pu savoir le nom de la rue vers laquelle son locataire* ÉMIGRAIT. (Balz.)

— Par anal. Se transporter d'une contrée dans une autre, en parlant de certains animaux : *C'est la nécessité de pourvoir à leur nourriture, beaucoup plus que les variations de température, qui oblige les oiseaux à* ÉMIGRER. (A. Maury.) *Nos pinsons et nos alouettes ne nichent point dans les pays méridionaux où ils* ÉMIGRENT. (X. Marmier.)

— Fig. Etre transporté, transféré d'un pays dans un autre : *Venise était devenue le refuge de la civilisation grecque et la Constantinople de l'Adriatique; les arts en décadence y* AVAIENT ÉMIGRÉ *de Byzance avec le commerce.* (Lamart.)

— **Antonyme.** Immigrer.

ÉMIGRETTE s. f. (é-mi-grè-te). Jouet consistant en un disque de bois ou d'ivoire dont le bord offre une rainure autour de laquelle s'enroule un cordon qui, au moyen d'une secousse, fait alternativement monter et descendre le disque.

— **Encycl.** Le peuple français, qui rit de tout, n'eut d'abord que des moqueries contre ces nobles que révoltait le régime nouveau, qui les faisait descendre de leur Olympe pour les soumettre à l'équité légale et au droit commun, et qui s'enfuyaient à l'étranger pour armer les rois contre nous et vivre des aumônes et des mépris de la coalition.

En 1791, la manie de l'émigration fit inventer un jeu qui eut quelque temps la vogue, et qu'on nomma *Coblentz* ou *l'émigrette.* Une seule maison de Paris, le *Singe vert*, rue des Arcis, en fabriqua en peu de temps 25,000. Ce jeu consistait en une roulette de bois ou d'ivoire évidée comme une navette; un long cordon, introduit par la rainure, s'attachait